



## Procédure de défraiement et d'inclusion pour les entretiens de priorisation des besoins et documents nécessaires

Pour que les travailleurs et structures partenaires puissent défrayer leurs prestations s'ils utilisent l'**outil PBI ou l'outil ELADEB** avec un de leurs patients/usagers, il est nécessaire de réunir ces deux conditions :

- 1) Que le patient fasse partie du groupe cible et accepte d'être inclus dans le projet ;
- 2) Signer une convention de collaboration entre RéliAN et le professionnel/la structure.

### **Groupe cible**

Tous les malades chroniques avec une composante psychosociale vivant sur le territoire de Liège ou Seraing (pathologie physique chronique ET souffrance psychique d'une durée de plus de six mois).

Codes postaux acceptés :

4000 Liège, Glain, Rocourt

4020 Bressoux, Wandre, Liège2

4030 Grivegnée 4031 Angleur

4032 Chênee

4100 Seraing, Bonnelles

4101 Jemeppe

4102 Ougrée

### **Convention de collaboration**

A nous renvoyer signée, nous la stockons et vous en renvoyons une copie par mail.

### **Inclusion du patient dans le projet**

Faire signer la **page de consentement** au patient en double exemplaires : 1 pour lui, 1 à nous renvoyer. Lui expliquer en quoi consiste l'inclusion, à quoi il s'engage (c'est indiqué sur le document). Les inclusions se feront soit par RéliAN, soit par le prestataire, s'il le souhaite (à définir ensemble).

### **Facturation**

Il est nécessaire de nous envoyer vos factures par courrier ou email à raison d'1x/mois. Ne pas oublier de joindre une copie du consentement (voir ci-dessus) ainsi qu'une copie anonymisée<sup>1</sup> de l'ELADEB/du PBI du patient, à l'attention de :

Mme Marylène BOSLY - Relais Maladies Chroniques

Rue Saint-Vincent 12, 4020 LIEGE

04/296 76 76

Ou [info@maladieschroniques.be](mailto:info@maladieschroniques.be)

<sup>1</sup> \*pour être en ordre avec le RGPD, nous ne pouvons échanger de données croisées identité/santé du patient, donc idéalement, nous devons anonymiser les copies de ces rapports ELADEB/PBI. En outre, ils sont conservés dans une armoire fermée et accessibles par une seule personne, puis détruits.